

Les sols stratifiés à poser sans colle

Disposant de nombreuses qualités tant techniques que décoratives, les sols stratifiés ont innové dans le domaine de la pose avec un système d'assemblage par rainure et languette, sans collage. Ce système est aujourd'hui adopté par toutes les marques présentes sur le marché français. Des innovations sont récemment apparues telles que les sous-couches intégrées aux lames et les surfaces grainées imitant le bois.

Le sol stratifié est devenu aujourd'hui un revêtement de sol à part entière qui se décline dans différentes qualités et dans de nombreux décors. Fabriqué en "haute" ou "basse pression", il s'adapte à tous les budgets, à toutes les pièces en fonction de leur usage et de leur fréquentation. D'une excellente résistance à l'encrassement, aux produits chimiques et aux taches, très facile à nettoyer, il est peu sensible aux chocs, au poinçonnement et ne craint pas les brûlures de cigarettes. Le soleil ou la lumière du jour ne risque pas de ternir ses couleurs, il est stable aux UV. Disponible en lames ou en dalles, il est idéal en rénovation grâce à sa faible épaisseur (7-8 mm).

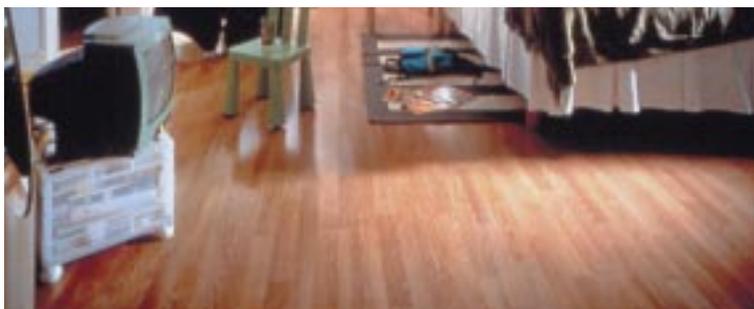
La pose d'un stratifié s'effectue traditionnellement en pose flottante avec collage et emboîtement par rainure et languette. Il y a quelques années sont apparus des systèmes d'assemblage par rainure et languette sans collage. Le procédé est aujourd'hui proposé par la plupart des fabricants de stratifié et aussi par ceux qui fabriquent des parquets contrecollés.

Outre l'amélioration de la pose, les sols stratifiés sont également des revêtements qui innovent sans cesse pour bénéficier de meilleures performances acoustiques ou pour offrir de nouveaux décors imitant à la perfection la structure et le toucher du bois.



Des décors naturels

Les sols stratifiés proposent une large gamme d'imitations d'essences bois. Nouveau, l'aspect grainé de l'overlay (couche de résine qui protège le décor) de certaines imitations bois crée une structure étonnante. Les nervures du "bois" sont non seulement perceptibles à l'œil nu mais également au toucher.



Un revêtement plus silencieux

Rigide, comme le parquet ou le carrelage, un sol stratifié posé tel quel sur un plancher provoque des nuisances sonores lorsqu'on marche dessus et à l'étage inférieur (bruit de pas, de chocs...). Pour atténuer, voire supprimer ces inconvénients et se rapprocher des caractéristiques des revêtements souples (sols vinyles, moquettes), les fabricants recommandent de dérouler une sous-couche résiliente avant la pose du revêtement. Elle permet de rattraper les irrégularités de support, apporte une isolation thermique (faible) et surtout acoustique. Ses performances sont variables selon son épaisseur, 2 à 6 mm, et la nature de son matériau (mousse de polyéthylène, fibres de bois imprégnées,...).

Aujourd'hui, certains sols stratifiés intègrent cette sous-couche. Collée sur l'envers des lames, elle apporte des réductions sonores un peu plus élevée que les sous couches à dérouler. Les bruits de chocs sont atténués de 17 à 19 dB, soit une bonne performance acoustique, correspondant aux objectifs fixés par la nouvelle réglementation acoustique (NRA 2000). Posé sur un plancher adéquat, ce type de revêtement peut être mis en œuvre dans les logements collectifs.

Dans la pièce, le confort à la marche est agréable, et les bruits de pas ne sont plus perçus, ou presque, dans les pièces avoisinantes.

Les sols stratifiés à sous-couche intégrée sont également un gain de temps à la pose puisqu'ils suppriment la mise en œuvre d'une sous-couche en rouleaux ou en panneaux.

Les bruits de choc ou d'impact sont provoqués par les chutes d'objet, les bruits de pas, le déplacement de meubles... sur un plancher d'étage. L'isolation à ces chocs fait intervenir le revêtement de sol, l'isolant et le plancher. L'indice ΔL_w indique la performance des ces trois éléments ou d'un seul. Plus ΔL est grand, meilleure est l'isolation.

Une préparation optimale

Un sol stratifié craint l'humidité. Il n'est pas conseillé dans les pièces humides. Si des risques de remontées d'humidité sont possibles, il est conseillé de couvrir le sol avec un film polyéthylène.

Laissez le sol stratifié "s'acclimater" pendant 48 heures dans son emballage d'origine dans la pièce où il doit être posé. Déposez les



paquets au centre de la pièce, jamais contre un mur ou dans un coin. En cas de plancher chauffant, vérifiez auprès du fabricant la compatibilité du revêtement avec ce mode chauffage et le type de pose à mettre en œuvre (collée ou flottante). Préalablement aux travaux, il y a lieu de faire fonctionner ce chauffage pendant trois semaines quelle que soit la saison. Cela permet de stabiliser le support à la teneur en eau correspondant à ses conditions ultérieures de service et de limiter la migration de vapeur d'eau lors de la mise en service revêtement posé. Le chauffage est arrêté 24 heures avant la pose et remis progressivement en marche sur plusieurs jours après la mise en œuvre. La température au sol ne doit pas dépasser 28°C.

Etant donné que le taux d'humidité de la pièce peut varier selon les saisons, le sol doit pouvoir se dilater dans toutes les directions. Cette dilatation peut atteindre 2 mm par mètre. Pour faciliter ce processus, un espace de 8-10 mm est prévu en périphérie de la pièce, en plaçant des cales entre paroi et lame. Il faut également prévoir un joint de dilatation autour des tuyaux et aux seuils de porte. Ces espaces sont dissimulés par les plinthes, un mastic coloré ou un seuil de porte.

Une pose en deux temps, trois mouvements

Les lames du revêtement de sol se posent de préférence parallèlement à la lumière. Commencez en partant d'un angle en travaillant de gauche à droite (ou inversement, le cas échéant).

La méthode la plus simple d'assemblage est d'emboîter les lames, la languette dans la rainure de la lame déjà posée. L'inverse, la rainure dans la languette peut être préconisé par certains fournisseurs (voir notice de pose).

Le principe d'emboîtement des lames oblige d'abord à réaliser un panneau de 3 rangées de lames, suffisamment stable. Posez à blanc une première rangée de lames. La chute de la dernière lame sert

au départ de la seconde rangée, à condition que celle-ci mesure plus de 20 cm de longueur, pour obtenir une pose à joints décalés, garantie d'une meilleure tenue du revêtement.

L'assemblage des lames demande de placer l'élément à clipser de manière à ce qu'il forme un angle de 20-30° par rapport à la lame déjà en place ou à plat selon le type d'assemblage (voir notice de pose). Un léger "clic" signale que l'assemblage est bien effectué. Pour terminer la pose, faites glisser la lame latéralement avec la main ou avec le marteau et un martyr pour réaliser l'assemblage latéral. ■

• Photos Pergo